

*Sécurité sociale*

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Monsieur l'Orateur, je voudrais invoquer le Règlement pour désigner le jeudi 15 novembre jour réservé, par suite de discussions qui ont eu lieu entre les partis.

**M. Knowles:** Je remercie le président du Conseil privé d'avoir proposé cette désignation. Pour la gouverne de la Chambre, je tiens à lui annoncer que cette journée nous sera réservée.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

## LE NORD CANADIEN

LE FORAGE DE PROSPECTION DANS LA MER DE BEAUFORT—  
DÉPÔT DE DOCUMENTS

**L'hon. Jake Epp (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, vendredi dernier, vous vous en souvenez, on a soulevé une question de privilège concernant le dépôt de documents relatifs à l'incident de Nerlerk, dans la mer de Beaufort. J'avais déclaré que les documents étaient disponibles et que je les déposerais aujourd'hui dans les deux langues officielles.

\* \* \*

## LA SÉCURITÉ SOCIALE

## LE MAINTIEN DU PRINCIPE DE L'UNIVERSALITÉ

**L'hon. David Crombie (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Merci, monsieur l'Orateur. Tantôt, la Chambre a adopté, aux termes de l'article 43 du Règlement, une motion inscrite au nom du député de Saint-Michel (M<sup>me</sup> Killens). Sa motion demandait si nous allions assurer le maintien du principe de l'universalité dans le programme de la sécurité de la vieillesse. Je tiens à affirmer catégoriquement, à l'intention du député et de tous les membres de la Chambre, que l'application du principe de l'universalité est assurée dans le domaine de la sécurité de la vieillesse.

**Des voix:** Bravo!

**Mlle Bégin:** Monsieur l'Orateur . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La possibilité de répondre aux déclarations ministérielles est laissée par le Règlement à la discrétion de l'Orateur. Le ministre a fait une déclaration en réponse à un ordre de la Chambre. Il ne s'agit pas d'un exposé de politique fait de sa propre initiative, qui justifierait de nouvelles interventions des députés suivies d'une période de questions. La Chambre lui a ordonné de faire cette déclaration aujourd'hui. Il l'a faite, et je ne vois pas la nécessité de

[M. l'Orateur.]

procéder à des contre-déclarations et aux questions prévues dans le cas d'une autre sorte d'exposé ministériel.

**Mlle Bégin:** Dix heures!

\* \* \*

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. David Kilgour (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, on répond aujourd'hui aux questions n<sup>os</sup> 53, 88, 103, 141, 162, 206, 232, 354, 366, 373 et 381.

Je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

[Texte]

LES ARSENAUX CANADIENS, LIMITÉE—LES ADMINISTRATEURS

Question n<sup>o</sup> 53—**M. Orlikow:**

1. Qui sont a) président, b) vice-présidents de Les Arsenaux canadiens, Limitée?

2. Quel est le salaire annuel de chacun?

**L'hon. Roch La Salle (ministre des Approvisionnements et Services):**

Président, directeur général	L. A. Bergeron	\$45,000—\$50,000
Vice-président, administration	A. Plouffe	\$40,000—\$45,000
Vice-président, opérations	J. R. Greene	" "
Vice-président, recherche et développement	R. M. Ferguson	" "
Vice-président, approvisionnements	J. Malka	" "

CONSOMMATION ET CORPORATIONS—LES PROJETS À RIMOUSKI

Question n<sup>o</sup> 88—**M. Allard:**

1. Depuis 1975, le ministère de la Consommation et des Corporations a-t-il financé des projets dans la circonscription électorale de Rimouski et, dans l'affirmative, a) lesquels, b) pour quel montant (i) global (ii) dans chaque cas, c) dans quelles localités?

2. Le Ministère envisage-t-il de le faire prochainement et, dans l'affirmative, a) pour quel montant, b) dans quelles localités?

**L'hon. Allan Lawrence (solliciteur général et ministre de la Consommation et des Corporations):**

Consommation et Corporations Canada

1. a) Parlons alimentation, 1977\*, Parlons alimentation, 1978\*,

b) (i) \$31,207.

(ii) 1977: \$15,377.

1978: \$15,830.

c) Rimouski urbain.

2. Le ministère n'envisage pas, à l'heure actuelle, de subventionner d'autres projets dans la circonscription de Rimouski.

\* Les projets de Parlons Alimentation reçoivent leurs subventions dans le cadre du Programme d'emplois d'été de la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada. Leur objectif principal consiste à aider les consommateurs à faibles revenus à obtenir un meilleur rapport qualité/prix sur le marché de l'alimentation.